



REGISTRE AUX DELIBERATIONS du Conseil Communal de BECKERICH

Séance publique du 4 octobre 2019

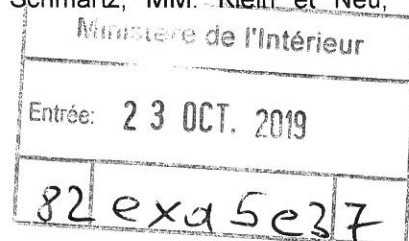
BIEKERECH

6, Dikrecherstrooss
L-8523 Biekerech
www.beckerich.lu
info@beckerich.lu
Tél.: (352) 23 62 21 - 1
Fax: (352) 23 62 91 62

Date de l'annonce publique de la séance 27.09.2019
Date de la convocation des conseillers 27.09.2019

Présents : MM. Lagoda, bourgmestre ; Loutsch et Fassbinder, échevins ; M. Boonen, Mme Van der Kley, M. Wampach, Mme Schartz, MM. Klein et Neu, conseillers.

Absents : a) excusés néant
b) sans motif néant



Point de l'ordre du
jour N°6) :

OBJET:

Nouvelle tarification
pour l'utilisation des
centres culturels et
salles des fêtes

Le Conseil communal,

Revu sa délibération du 21 décembre 2018 aux termes de laquelle le conseil communal avait arrêté une nouvelle tarification pour l'utilisation des centres culturels et salles des fêtes ;

Considérant les informations reçues dans ce contexte de la part du Ministère de l'Intérieur précisant qu'une application distinctive pour en ce qui concerne les sociétés locales et non-locales serait contraire aux pratiques commerciales et que la délibération citée serait partant à revoir à la lumière du principe de l'égalité de traitement ;

Tenant compte dès lors des nouvelles propositions élaborées par le collège échevinal ;

Vu les articles 99 et 107 de la Constitution ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, notamment son article 106, 7° :

Après délibération conforme,

d é c i d e u n a n i m e m e n t

de fixer à partir du 1^{er} janvier 2020 les redevances en matière d'utilisation des centres culturels et des salles des fêtes de la façon suivante :

Associations locales	Gratuit
Particuliers habitant la Commune de Beckerich	250.-
Associations non-locales, particuliers non-résidents et sociétés	1.500.-
Caution à déposer :	
Uniquement pour les personnes privées, les associations non-locales et les sociétés	200.-

L'utilisation de la cuisine, des couverts et de la porcelaine est incluse dans les tarifs ci-avant mentionnés.

Transmise à l'Autorité supérieure, avec prière d'approbation.

Fait et délibéré à Beckerich, date qu'en tête.

Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme.

Beckerich, le 9 octobre 2019

Le bourgmestre,

Le secrétaire,



Klima-Bündnis
Lëtzebuerg



DORFERNEUERUNGSPREIS
1996



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur

ADM. COMMUNALE	
ENTRÉ LE	26 NOV. 2019
DE BECKERICH	

Notre réf.: 82fx0b568/DZ

Votre réf.:

Commune de Beckerich
Monsieur le Bourgmestre
6, Dikrecherstrooss
L-8523 Beckerich

Luxembourg, le 18 novembre 2019

Objet : Nouvelle tarification pour l'utilisation des centres culturels et salles des fêtes
Délibération du conseil communal du 4 octobre 2019

Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous informer que j'approuve la délibération du 4 octobre 2019 aux termes de laquelle le conseil communal de Beckerich a nouvellement fixé les tarifs pour l'utilisation des centres culturels et salles des fêtes.

Ladite délibération reste encore à être publiée en due forme et à être reproduite en 1 exemplaire muni du certificat de publication, après quoi il en sera fait mention au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding

